

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n°2207-05

L'an deux mille vingt deux, le vingt-six juillet à 19 heures 15  
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes)  
étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses  
séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard  
BRANDA - Maire de CANTARON

Conseillers en exercice : 14  
Présents : 10+2proc  
Votants : 12

Etaient présents : Gérard STOERKEL – Christian DI MARTINO – Eliane  
CALDEI-VIDAL – Fabrice FONTAINE – Sandrine BARRALIS – Chantal  
BARBIER – Patrice MARTIN – Jean-Marc BLANIC – Philippe ALLEGRINI

Absents excusés : Michel CORSINI – Karine FAGES

Absentes : Fabienne GALLI – Béatrice ROZIER

Secrétaire : Eliane CALDEI-VIDAL

**Objet : Versement subvention à l'association  
CLIC & DECLIC en faveur de l'accès des  
Enfants cantaronnais aux loisirs éducatifs et  
Numériques**

Dans le cadre des projets de démocratisation et d'équité de l'accès des enfants aux loisirs éducatifs et numériques, l'association CLIC & DECLIC a obtenu une subvention auprès de la CAF des Alpes-Maritimes, pour la mise en place d'ateliers de découverte et d'initiation à la programmation de robots, au 2<sup>ème</sup> semestre 2022, pour les enfants de 7 à 11 ans, répartis sur 5 communes de la Vallée des Paillons.

Apprendre à programmer avec la robotique, fournira aux enfants des clés pour comprendre et appréhender le monde dans lequel ils vivent, développer leur esprit logique, créatif et critique, dans un contexte ludique. Comprendre le fonctionnement des objets numériques qui nous entourent, est l'un des enjeux majeurs pour former les générations futures et les intéresser à leur avenir. Ces ateliers leur ouvriront la porte à des passions et aux développements des vocations professionnelles adaptées au monde de demain.

L'association CLIC & DECLIC, à travers ce projet pilote (premier du genre dans la Vallée des Paillons), souhaite perpétuer au fil des années ces ateliers, auprès des enfants de plusieurs tranches d'âges, pour leur permettre d'apprendre, de façon continue, et ainsi développer et améliorer leurs sens créatif, logique et critique de la science et des technologies, devenues indissociables du numérique.

La commune de CANTARON souhaite s'inscrire dans cette démarche et participer à ce projet éducatif.

C'est pourquoi, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'allouer une subvention à l'association CLIC & DECLIC, pour lui permettre de dispenser auprès de 20 enfants de la commune, un atelier de découverte et d'initiation à la programmation de robots.

Cette subvention doit être au minimum de 200 € pour contribuer au financement du projet.

Il est donc demandé à l'assemblée délibérante d'adopter les termes de la délibération suivante :

La commune de CANTARON,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29,

Entendu le rapport de présentation,

Signé par : Gérard BRANDA  
Date : 27/07/2022  
Qualité : Maire

Considérant que la commune souhaite s'associer au projet de démocratisation de  
éducatifs et à la culture du numérique,

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à verser une subvention de 200 € à l'association CLIC & DECLIC en vue de dispenser 2 ateliers de découverte et d'initiation à la programmation de robots les mercredis 16 et 23 novembre 2022 en matinée.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à mettre à disposition la Salle Bottier à l'association CLIC & DECLIC pour le déroulé des 2 ateliers de découverte et d'initiation à la programmation de robots, les mercredis 16 et 23 novembre 2022.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires afférentes à la bonne exécution de ce projet

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme

Le Maire,

**Gérard BRANDA**